

Déclaration CFE-CGC au CSE-E du 25 octobre 2024

Les élus CFE-CGC sont consultés sur la mise à jour de l'étude pyrotechnique

Cette mise à jour consiste principalement à restructurer l'étude suite aux échanges avec l'inspection du travail et de l'inspection des poudres et explosifs (IPE). Il est à noter que l'étude est scindée en 3 parties :

- 1 Bâtiments du site de Marignane,
- 2 Bâtiment R 4,
- 3 Bâtiment R7.

De nouveaux textes réglementaires excluent à présent la partie manipulation des composants pyrotechniques, cette partie est désormais incluse dans le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) sous la responsabilité du service armement et géré par le service HSE du site d'Airbus Helicopters Marignane.

Concernant la formation des salariés travaillant dans ces zones exposées, la formation de recyclage des compétences passera de deux ans à trois mois (en distanciel) et en présentiel pour les primos accédants à ces zones de travail.

Le fait d'avoir scindé l'étude technique en trois documents permettra d'avoir une meilleure lecture par secteur d'activité. Au vu de la qualité des documents et des informations recueillis

Les élus CFE-CGC donneront un avis favorable à cette consultation.